CAHIER DES CHARGES

I. Informations générales

Intitulé de la mission	Étude de faisabilité, conception (APS/APD/DAO) et accompagnement participatif pour le Boulevard vert et résilient de San Pedro
Bénéficiaire(s)	Commune de San Pedro
Pays	Côte d'Ivoire
Durée indicative de la prestation	Huit (08) mois environ, hors délais de validation (calendrier définitif à proposer par le prestataire)

II. Contexte et justification du besoin

Le changement climatique constitue un défi majeur pour les villes africaines, particulièrement en matière de résilience des territoires, d'accès à une énergie durable et de réduction des émissions de gaz à effet de serre. Dans un contexte de croissance urbaine rapide en Afrique subsaharienne, les villes sont confrontées à des pressions multiples : besoins accrus en infrastructures, vulnérabilité aux aléas climatiques et difficultés d'accès aux financements nécessaires pour mettre en œuvre des projets résilients et sobres en carbone.

Afin de soutenir les collectivités locales dans leurs efforts d'action climatique, l'Union européenne finance le projet de Soutien à la Convention des Maires pour l'Afrique subsaharienne (CoM SSA). Lancée en 2015, la CoM SSA est la déclinaison régionale de la Convention Mondiale des Maires pour le Climat et l'Énergie, le plus grand réseau de villes mobilisées pour l'action climatique. Elle vise à renforcer la capacité des villes à planifier, mettre en œuvre et suivre leurs actions en matière d'atténuation, d'adaptation et d'accès à l'énergie durable.

La phase 4 du projet CoM SSA (2025-2028) est mise en œuvre par l'AFD, Expertise France, la GIZ et l'AECID. Expertise France intervient au Togo, en Ouganda et en Côte d'Ivoire. Cette quatrième phase a pour objectifs spécifiques de :

1. Soutenir la capacité des villes à planifier, mettre en œuvre et suivre leurs plans d'action climat
2. Accroître les investissements dans l'adaptation au changement climatique et l'atténuation de ses effets dans les zones urbaines ciblées
3. Améliorer les conditions de l'action climatique à l'échelle urbaine dans les pays ciblés

Dans ce cadre, Expertise France accompagne six communes partenaires dans la planification et la mise en œuvre d'actions climatiques locales. En Côte d'Ivoire, le projet ambitionne d'accompagner la Commune de San Pedro dans la traduction de ses priorités énergie-climat en projets concrets et susceptibles de mobiliser des investissements. Dans ce cadre, le projet, avec le groupement Urbaplan - IDEE, a tout d'abord accompagné la commune à la priorisation des actions issues de son Plan d'Action pour l'Accès à l'Énergie Durable et le Climat (PAAEDC), puis à l'identification de la nature de l'accompagnement que le projet pourrait réaliser à San Pedro. Cette réflexion a reposé sur des échanges multiples avec les acteurs locaux, des visites de site, ainsi que sur un

dialogue avec les autres partenaires techniques et financiers (PTF) pour identifier les synergies possibles et éviter les doublons. Le projet a ensuite présenté à la Commune sa proposition d'intervention, qui a été validée : réaliser une étude de faisabilité pour la transformation d'un boulevard de la commune en un axe vert et résilient.

La section du boulevard reliant le rond-point de la Gare au rond-point de la Cité du Lac constitue l'un des principaux axes structurants de San Pedro. Long d'environ 4 km, cette section comporte de vastes terre-pleins, accotements et canaux de drainage aujourd'hui peu valorisés et exposés à la chaleur, au ruissellement, à l'érosion et à la dégradation des sols.

L'état des lieux et la configuration morphologique actuelle du profil en travers de cet axe se caractérisent par :

- Une chaussée bitumée à fort trafic : composée de 2 x 2 voies de 7 mètres chacune (soit 14 mètres de largeur circulable totale).
- Un terre-plein central (TPC) discontinu : d'une largeur moyenne de 2 mètres, équipé de manière ponctuelle de poteaux d'éclairage public.
- Un système de drainage : un canal central de drainage des eaux pluviales à ciel ouvert (environ 2 mètres de largeur) est présent de manière discontinue ; parallèlement, on note une absence totale de caniveaux latéraux.
- Des accotements en terre non aménagés : s'étendant sur environ 10 à 15 mètres de part et d'autre de la chaussée, supportant un réseau électrique aérien apparent.

En raison de l'absence d'aménagement structuré et de régulation, ces accotements font souvent l'objet d'une occupation par des petites activités économiques informelles facilement démontables et ne présentant aucun risque social pour le projet (petits hangars, étals de vente à même le sol, restaurants de bord de route, petits kiosques, stationnements etc…)

La transformation de ces espaces constitue une opportunité de démontrer, à l'échelle d'un corridor urbain emblématique, l'apport combiné des infrastructures vertes et bleues, des Solutions fondées sur la Nature (SfN), de la Régénération Naturelle Assistée (RNA) et des principes de ville-éponge.

Le projet vise notamment à améliorer le confort thermique par l'ombrage, favoriser l'infiltration et la gestion à la source des eaux pluviales, restaurer les continuités écologiques et la biodiversité, valoriser la végétation existante et améliorer la qualité d'usage et l'attractivité du boulevard. Il s'inscrit dans les orientations stratégiques du Plan d'Action pour l'Accès à l'Énergie Durable et le Climat (PAAEDC) de San Pedro, notamment en matière de verdissement, de reboisement, de bio-rétention et de gestion des eaux.

La présente mission doit préparer un investissement structurant et échelonnable sur l'ensemble du boulevard. Dans ce sens, la commune a prévu d'intégrer cette dépense dans le budget communal de 2027. Elle ne se limite toutefois pas à une étude technique classique : elle doit constituer un processus de co-conception et de renforcement des capacités, dans lequel les services municipaux, services déconcentrés, acteurs privés, universitaires, organisations de la société civile et représentants des usagers participent activement aux principales étapes de diagnostic, de conception, de test et de validation. Dans ce sens, la commune a prévu de mener un appel à manifestions d'intérêt pour identifier les acteurs qui seront impliqués.

III. Objectifs et résultats poursuivis

1) Objectif général

Accompagner la Commune de San Pedro dans la conception d'un projet intégré, techniquement faisable, financièrement réaliste, exploitable et reproductible de transformation du boulevard principal en boulevard vert et résilient, tout en renforçant les capacités locales par une démarche de « *learning by doing* » et de co-création.

2) Objectifs spécifiques

1. Établir un diagnostic pluridisciplinaire du corridor : topographie, hydrologie et drainage, paysage, sols, végétation et biodiversité, usages, mobilité et accessibilité, réseaux, contraintes foncières et techniques, vulnérabilités climatiques et enjeux socio-économiques.
2. Identifier les secteurs d'intervention prioritaires, les opportunités de RNA et de végétalisation, ainsi que les solutions de gestion intégrée des eaux pluviales adaptées au contexte local.
3. Intégrer des éléments de franchissement doux et de continuité piétonne, notamment par la conception de petits pontons esthétiques et sécurisés au-dessus du canal central / de la noue paysagère.
4. Co-concevoir avec les parties prenantes plusieurs scénarios d'aménagement et retenir un scénario de référence.
5. Produire les études de faisabilité et les documents de conception aux stades de l'Avant-Projet Sommaire (APS) puis de l'Avant-Projet Détaillé (APD), avec estimation détaillée des investissements et des coûts d'entretien.
6. Définir un phasage des travaux permettant une réalisation progressive en fonction des priorités et des financements disponibles.
7. Préparer les dossiers techniques nécessaires à la consultation des entreprises.
8. Tester à petite échelle, à des fins pédagogiques, une ou plusieurs solutions retenues dans le cadre d'un chantier-école / laboratoire vivant.
9. Renforcer les capacités de la Commune et des acteurs locaux à concevoir, commander, mettre en œuvre, suivre, entretenir et répliquer des aménagements verts et bleus.

3) Résultats attendus

- Un diagnostic partagé et une cartographie des risques, contraintes, opportunités et usages du boulevard sont disponibles.
- Les acteurs locaux ciblés comprennent les principes des SfN, de la RNA et de la ville-éponge et sont en mesure de contribuer de manière informée aux choix techniques.
- Des scénarios d'aménagement comparés sont élaborés et un scénario de référence est arbitré.
- Un APS puis un APD techniquement robustes, chiffrés et adaptés aux capacités d'entretien locales sont validés.
- Un aménagement test permet de mettre en pratique, observer et ajuster certaines solutions avant leur déploiement à plus grande échelle.
- Un plan de gestion et d'entretien, assorti d'une estimation des ressources nécessaires et d'une charte de gestion durable coconstruite, est disponible.
- Un DAO/DCE complet permet d'engager ultérieurement la consultation des entreprises pour les travaux.
- Le projet est structuré en phases d'investissement cohérentes, permettant à la Commune de mobiliser progressivement ses ressources et celles de partenaires.

IV. Description de la mission

1) Activités prévues

Principes méthodologiques transversaux

Le prestataire devra articuler de manière indissociable expertise technique, ingénierie de conception, facilitation participative et transfert de compétences. La participation ne devra pas être réduite à des séances d'information ou de restitution : les ateliers devront être conçus comme de véritables espaces de diagnostic partagé, de co-conception, d'arbitrage et d'apprentissage.

- Approche pluridisciplinaire et intégrée : paysage, écologie, hydrologie, VRD, urbanisme, usages, gestion/entretien et coûts.
- Approche « éviter – préserver – régénérer – compléter » pour la végétation, avec priorité à la conservation et à la RNA lorsque les conditions s'y prêtent.
- Gestion des eaux pluviales au plus près de la source : infiltration, ralentissement, rétention, bio-rétention, restauration des écoulements et limitation de l'imperméabilisation.
- Conception adaptée au climat, aux ressources locales, aux capacités de maintenance et aux contraintes de sécurité et d'exploitation.
- Co-création structurée : supports graphiques accessibles, travail en sous-groupes, cartographie participative, visites de terrain, arbitrages documentés.
- Transfert de compétences : explicitation des méthodes, démonstrations pratiques, outils simples et réutilisables par les services municipaux et acteurs locaux.
- Traçabilité : chaque atelier donnera lieu à un compte rendu synthétique indiquant participants, décisions, arbitrages, photos géoréférencées et actions à traiter.
- Prise en compte transversale du genre et de l'inclusion sociale : Le prestataire devra garantir une intégration effective de la dimension de genre à toutes les étapes du projet. Cela implique la garantie d'une participation équitable des femmes aux ateliers et au chantier-école, la prise en compte des besoins spécifiques des usagères (sécurité, éclairage, commodités, ergonomie des étals pour commerçantes informelles) dans le design spatial, et la mise à disposition de données systématiquement désagrégées par sexe.
- Renseignement et suivi des indicateurs du Cadre Logique Climat : Le prestataire aura la charge d'établir la ligne de base, la méthodologie de calcul et les résultats finaux pour les indicateurs de performance du projet (voir IV.3, ci-dessous).

Phasage

1.1. Phase 0 – Cadrage et mobilisation

- Organiser une réunion de cadrage avec Expertise France et la Commune ; revue documentaire ; clarification des objectifs, périmètre, gouvernance, processus de validation et calendrier.
- Organiser des rencontres initiales avec les principaux acteurs et formulation des besoins complémentaires en données.
- Préparer, avec la Commune, des éléments techniques de l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) visant à identifier les participants au « Living Lab » : profils recherchés, critères de sélection et grille d'analyse. La procédure formelle de l'AMI, sa validation, sa publication et la sélection relèvent de la Commune.
- Préparer de manière détaillée un dispositif de concertation, des outils pédagogiques et des supports de collecte.

Livrable 0 : note de cadrage comprenant méthodologie, gouvernance, plan de concertation/formation, besoins en données et calendrier détaillé

1.2. Phase 1 – Diagnostic participatif et collecte de données

- Réaliser les relevés et investigations nécessaires : relevés topographiques, état des canaux et ouvrages, analyse hydrologique/hydraulique adaptée au niveau de conception, réseaux existants, sols et infiltration lorsque nécessaire, végétation et biodiversité, usages, mobilités, accessibilité, foncier et contraintes d'aménagement.
- Analyser les enjeux climatiques et environnementaux : ruissellement/inondation, îlots de chaleur, érosion, continuités écologiques, état sanitaire de la végétation et potentiel de RNA.
- Conduire l'Atelier 1 – lancement et diagnostic participatif (environ 2 jours), combinant présentation des principes SfN/ville-éponge, croisement des données techniques avec les savoirs locaux, cartographie participative et sortie de terrain conjointe.
- Identifier avec les participants les principaux problèmes, secteurs prioritaires et premières familles de solutions.

Livrable 1 : diagnostic participatif et cartographie des risques, contraintes, opportunités et priorités

1.3. Phase 2 – Design général, scénarios et APS

- Développer plusieurs scénarios d'aménagement à partir du diagnostic : organisation spatiale, végétalisation et RNA, terre-pleins centraux, noues/jardins de pluie/bassins d'infiltration, restauration des canaux, cheminements et usages, interfaces avec voirie et réseaux.
- Évaluer les scénarios selon des critères techniques, environnementaux, sociaux, économiques, de maintenance, de résilience et de faisabilité.
- Conduire l'Atelier 2 – co-conception des scénarios (1,5 à 2 jours) : travail en sous-groupes sur cartes et esquisses, discussion des variantes et formulation d'améliorations.
- Consolider le scénario de référence et produire l'APS : plans, coupes-types, principes techniques, palette végétale, dispositifs de gestion des eaux, estimation prévisionnelle, coûts d'entretien indicatifs et phasage préliminaire.
- Animer une réunion de restitution et d'arbitrage de l'APS (1 jour) avec la Commune et les personnes ressources ; identifier le site et le contenu du chantier-école et préciser les équipements/outils nécessaires.

Livrable 2 : étude de faisabilité, scénarios comparés et APS validé, incluant le choix et la conception du test démonstratif

1.4. Phase 3 – Test démonstratif / chantier-école et consolidation

- Préparer techniquement le chantier-école : plans simples d'exécution, quantités, liste des végétaux et matériaux, petit outillage et EPI requis, séquence pédagogique, mesures de sécurité et modalités de suivi.
- Fournir, dans le cadre du marché, les matériaux et végétaux nécessaires au petit aménagement test démonstratif, dans les limites prévues à l'offre.
- Animer un atelier pratique / « laboratoire vivant » de 2 à 3 jours permettant aux participants de réaliser, sous supervision, un aménagement de faible ampleur (p. ex. noue végétalisée, jardin de pluie, dispositif d'infiltration, plantation pilote ou technique de RNA).

- Documenter les enseignements du test et identifier les adaptations à intégrer à l'APD.

Livrable 3 : fiche technique du chantier-école, documentation pédagogique, bilan du test et recommandations d'ajustement

1.5. Phase 4 – APD, gestion/entretien et phasage d'investissement

- Finaliser l'APD : plans et coupes détaillés, dimensionnements, détails constructifs, matériaux, palette végétale, prescriptions RNA, ouvrages de gestion des eaux, réseaux/interfaces, quantitatifs et estimation détaillée des travaux.
- Établir un phasage spatial et financier des travaux sur les 4 km, distinguant si pertinent des tranches prioritaires et autonomes.
- Élaborer un plan de gestion et d'entretien : responsabilités, fréquences, compétences, moyens, coûts annuels, suivi de la végétation, maintenance des ouvrages d'infiltration et modalités d'arrosage initial.
- Conduire l'Atelier 3 – validation de l'APD et co-construction du guide de gestion/entretien (1 jour), incluant la rédaction participative d'une charte de gestion durable.

Livrable 4 : APD, plan de gestion/entretien, estimation détaillée des coûts d'investissement et d'entretien, phasage de réalisation et charte de gestion durable

1.6. Phase 5 – Dossier de consultation des entreprises

- Préparer l'ensemble des pièces techniques nécessaires à la consultation : CCTP, BPU/DQE ou DPGF selon le mode retenu, plans de repérage et d'implantation, détails constructifs, plans de terrassement/nivellement/plantation et prescriptions environnementales.
- Appuyer Expertise France et/ou la Commune pour la formulation des clauses administratives et des critères techniques de sélection, sans se substituer à l'autorité contractante.
- Veiller à ce que les prescriptions de chantier protègent la végétation existante, les sols, les écoulements et les riverains et prévoient les conditions de reprise des plantations.

Livrable 5 : dossier de consultation des entreprises / DAO-DCE complet

<u>Dispositif participatif et pédagogique</u>

Le prestataire sera responsable, tout au long de la prestation, de concevoir les contenus pédagogiques, d'organiser et d'animer des ateliers participatifs, de co-création et de formation. Il devra mobiliser des méthodes adaptées à des publics de niveaux techniques différents et produire des supports suffisamment visuels et opérationnels pour favoriser la participation active et la vulgarisation des contenus techniques.

Moment	Objet	Durée indicative	Responsabilité principale du BE
Atelier 1	Lancement, diagnostic participatif, cartographie des risques et sortie de terrain	2 jours	Préparation technique et pédagogique, supports, animation, capitalisation
Atelier 2	Co-conception des scénarios d'aménagement	1,5 - 2 jours	Préparation des esquisses/ scénarios, animation des sous-groupes, consolidation

Réunion arbitrage APS	Restitution, arbitrage, choix du test démonstratif	1 jour	Présentation, facilitation des arbitrages, intégration des décisions
Chantier-école	Laboratoire vivant / réalisation pédagogique d'un aménagement test	2 - 3 jours	Conception, encadrement technique, animation, sécurité, documentation
Atelier 3	Validation APD et co-construction du guide/charte de gestion	1 jour	Préparation APD, facilitation, formalisation du plan et de la charte

À l'issue de chaque atelier, le prestataire remettra une note courte comprenant au minimum : objectifs, liste de présence, synthèse des travaux, décisions et points d'arbitrage, actions et responsables, supports utilisés et sélection de photos géoréférencées.

Suivi d'impact et de résultat (voir également Annexe A)

2.1 Volet : Suivi de la performance climat et du cadre logique

Le prestataire devra définir la méthodologie, collecter les données de terrain et effectuer les calculs nécessaires pour renseigner les trois indicateurs clés suivants :

1. **Indicateur I.1 – Nombre de personnes réduisant leur exposition aux risques climatiques :**
 Estimer le nombre de personnes directement et indirectement bénéficiaire de la réduction des risques d'inondation, de ruissellement et du confort thermique (îlot de chaleur urbain) : riverains, commerçants locaux, usagers quotidiens du boulevard.
2. **Indicateur I.2 – Tonnes de CO_2 équivalent évitées ou séquestrées (**tCO_2eq**) :**
 Évaluer le potentiel de séquestration carbone généré par les aménagements paysagers, les plantations nouvelles et la Régénération Naturelle Assistée (RNA) sur les 4 km, en utilisant un outil ou une méthodologie reconnue.
3. **Indicateur O.1.4 – Nombre d'agents communaux formés sur les solutions climatiques :**
 Assurer le suivi nominatif et qualitatif des agents des services techniques et municipaux de San Pedro ayant bénéficié des séquences de formation théoriques (ateliers) et pratiques (chantier-école).

2.2 Volet : Inclusivité, Genre et Données Désagrégées

- **Collecte de données désagrégées :** Pour l'ensemble des instances de concertation, ateliers, enquêtes de terrain, consultations d'acteurs informels et activités du chantier-école, le prestataire produira systématiquement des statistiques désagrégées par sexe (ex : $X\%$ d'hommes et $Y\%$ de femmes participants/bénéficiaires).
- **Analyse de genre dans le diagnostic :** Identifier les usages différenciés du boulevard par les hommes et les femmes (ex : types de commerces informels occupés majoritairement par des femmes, sentiment d'insécurité nocturne, usages des transports).
- **Co-conception inclusive :** Veiller à ce que les arbitrages de conception (APS/APD) apportent des réponses concrètes aux contraintes identifiées pour les femmes (accessibilité piétonne, sécurité autour des ouvrages de drainage et pontons, aménagement des espaces de vente).

Répartition des responsabilités

Domaine	Bureau d'étude / groupement	Commune de San Pedro
Pilotage	Planifier et exécuter la mission ; désigner un chef de mission et un point de contact ; assurer la coordination technique et signaler les risques.	Désigner un point focal et une équipe technique ; assurer la mobilisation institutionnelle et faciliter les arbitrages.
Données et accès	Établir les besoins, collecter/analyser les données, réaliser les relevés et investigations compris dans l'offre.	Mettre à disposition les documents disponibles ; faciliter l'accès aux sites, services, réseaux d'acteurs et informations détenues par la Commune et les services déconcentrés de l'État.
AMI / Living Lab	Appuyer la rédaction du contenu technique de l'AMI, des profils/critères et de la grille de sélection.	Porter la procédure : validation, publication, communication, constitution du comité, sélection et notification des participants.
Ateliers	Concevoir les méthodes et supports ; préparer les cartes/plans ; animer ; capitaliser ; produire les comptes rendus.	Inviter/mobiliser les participants ; assurer la logistique financée hors marché (salle, restauration, mobilité, communication), sauf dispositions contractuelles contraires.
Terrain	Préparer et animer les visites ; assurer le contenu technique et pédagogique.	Faciliter les autorisations, la mobilisation des participants et les dispositions logistiques locales.
Test démonstratif	Concevoir, dimensionner, superviser et animer ; préciser EPI/outillage ; fournir les matériaux/végétaux prévus au marché.	Faciliter le site, la mobilisation et la logistique ; acquérir, le cas échéant, les équipements durables identifiés comme relevant de la Commune.
Choix techniques	Formuler et comparer les options, expliciter les conséquences et recommander les solutions.	Arbitrer et valider le scénario, le phasage, les niveaux de service et les dispositions d'entretien, avec Expertise France.
Livrables	Garantir qualité, cohérence, complétude et intégration des commentaires.	Examiner et commenter dans les délais convenus ; participer aux validations.
Entretien / réplication	Élaborer les outils, fiches techniques et recommandations ; former les acteurs.	Définir les responsabilités internes, prévoir les ressources d'entretien et organiser la pérennisation/réplication.

Responsabilités d'Expertise France :

- Gestion du contrat et supervision globale de la mission.
- Facilitation de la coordination avec la Commune de San Pedro.
- Validation de la méthodologie, du plan de travail et des livrables, en concertation avec la Commune.
- Consolidation et transmission des commentaires sur les livrables.
- Appui à l'organisation des principales réunions de validation et à l'articulation avec le PAAEDC et les autres activités CoMSSA.

2) Livrables attendus

Livrable	Contenu principal	Échéance indicative
L0 – Note de cadrage	Méthodologie, calendrier, gouvernance, plan de participation/formation, besoins en données Présentation de la méthodologie de calcul des indicateurs climat (I.1 et I.2) et de la prise en compte du genre.	M0 + 2 semaines
L1 – Diagnostic participatif	Diagnostics techniques, cartographies, contraintes/opportunités, risques et priorités	M0 + 2 mois
L2 – Faisabilité, scénarios et APS	Scénarios comparés, scénario retenu, APS, estimation et phasage préliminaire, test démonstratif	M0 + 4 mois
L3 – Bilan du chantier-école	Fiche technique, documentation pédagogique, retour d'expérience et adaptations Bilan quantitatif des agents et participants formés désagrégé par sexe	M0 + 5 mois
L4 – APD et gestion	APD, quantitatifs, coûts, phasage, plan d'entretien et charte de gestion durable Renseignement final chiffré des indicateurs I.1 et I.2 assorti des notes de calcul et fiches justificatives.	M0 + 7 mois
L5 – DAO/DCE	Pièces écrites et graphiques permettant la consultation des entreprises	M0 + 8 mois

Les échéances ci-dessus sont indicatives. Les soumissionnaires proposeront un calendrier réaliste intégrant les temps de collecte, de co-conception, d'arbitrage et de validation. Les livrables seront remis en version provisoire puis définitive, en français, en formats PDF et éditables (DOCX/XLSX/PPTX/DWG-DXF et formats SIG ouverts selon les productions).

3) Coordination

Le prestataire désignera un interlocuteur unique (un chef de mission et un point de contact) pour la mise en œuvre de projet. Le point focal désigné au sein de la Commune de San Pedro, ainsi que l'équipe d'Expertise France seront les interlocuteurs du prestataire pour faciliter les arbitrages et la supervision globale. Une réunion de cadrage et de lancement se tiendra au démarrage (Phase 0). Une coordination étroite avec les équipes de la Commune, les services déconcentrés de l'État et la société civile locale devra impérativement être mise en place dès la préparation des missions et jusqu'à leur finalisation. En outre, des échanges réguliers avec Expertise France seront à prévoir sur l'état d'avancement des missions, le renseignement des indicateurs, et éventuellement les difficultés rencontrées.

V. Lieu, durée et modalités d'exécution

1) Période de mise en œuvre : décembre 2026 à juillet 2027 (à confirmer)
2) Date de démarrage : décembre 2026 (à confirmer)
3) Date de fin : juillet 2027
4) Durée effective par mission : 8 mois

5) Planning prévisionnel :

Phase	Période indicative	Durée indicative
0. Cadrage et mobilisation	T0+1	2–4 semaines
1. Diagnostic participatif	T0+1 à T0+3	1–2 mois
2. Scénarios et APS	T0+2 à T0+4	2 mois
3. Test démonstratif	T0+4 à T0+5	1 mois incluant préparation et retour d'expérience
4. APD, gestion et phasage	T0+5 à T0+7	2 mois
5. DAO/DCE	T0+7 à T0+8	1 mois

La mission sera réalisée principalement à San Pedro, avec des phases de préparation et de production pouvant être menées à distance. Une présence significative de l'équipe à San Pedro est requise lors des diagnostics, ateliers, arbitrages et chantier-école. Le calendrier devra permettre une progression logique entre collecte, co-conception, test, consolidation et conception détaillée.

VI. Expertise et profils demandés

Le prestataire pourra être un bureau d'études ou un groupement de bureaux/experts. Il devra démontrer une expérience significative en conception d'aménagements urbains résilients et être en mesure de mobiliser une équipe pluridisciplinaire combinant une forte connaissance du contexte ivoirien et une expertise ciblée, y compris internationale si nécessaire, sur les SFN, la RNA et les approches de ville-éponge.

1) **Nombre d'experts par mission :** 5 + mobilisation d'appui si nécessaire

- Architecte-paysagiste / urbaniste – Chef(fe) de mission
- Ingénieur(e) hydrologue / hydraulicien(ne) – spécialiste ville-éponge
- Écologue / botaniste / spécialiste RNA et végétalisation
- Ingénieur(e) civil / VRD
- Spécialiste participation / sciences sociales / ingénierie pédagogique / genre
- Profils d'appui-support : spécialiste SIG / topographie / économiste / métreur ou spécialiste coûts et exploitation (mobilisation selon besoins)

2) **Profil de l'expert (des experts) désigné(s) en charge de l'exécution du contrat**

Architecte-paysagiste / urbaniste – Chef(fe) de mission

A. <u>Qualifications et compétences :</u>

> Bac+5 en architecture du paysage, urbanisme, architecture ou domaine pertinent
> Excellentes capacités de facilitation, communication et présentation en français.

B. <u>Expérience professionnelle générale</u>

> Au moins 10 ans d'expérience.

C. <u>Expérience professionnelle spécifique</u>

> Expérience avérée de pilotage d'études de conception d'espaces publics, corridors verts, parcs urbains ou projets de résilience climatique, de préférence en Afrique subsaharienne.
> Capacité à coordonner une équipe pluridisciplinaire et à traduire les analyses techniques en scénarios spatiaux et plans d'aménagement.

Ingénieur(e) hydrologue / hydraulicien(ne) – spécialiste ville-éponge

A. Qualifications et compétences :

> Bac+5 ; en hydrologie urbaine, drainage durable, infiltration/rétention et gestion intégrée des eaux pluviales.

B. Expérience professionnelle générale

> Au moins 8 ans d'expérience en hydrologie urbaine, drainage durable, infiltration/rétention et gestion intégrée des eaux pluviales

C. Expérience professionnelle spécifique

> Références en SfN appliquées à l'eau : noues, jardins de pluie, bassins de bio-rétention/ infiltration, restauration d'écoulements, désimperméabilisation.
> Capacité à dimensionner les solutions au niveau APS/APD et à intégrer les contraintes de maintenance.

Écologue / botaniste / spécialiste RNA et végétalisation

A. Qualifications et compétences :

> Bac+5 ; en écologie urbaine, biodiversité, restauration, reboisement ou RNA.

B. Expérience professionnelle générale

> Au moins 8 ans d'expérience en écologie urbaine, biodiversité, restauration, reboisement ou RNA

C. Expérience professionnelle spécifique

> Connaissance approfondie des espèces et écosystèmes de Côte d'Ivoire / Afrique de l'Ouest fortement souhaitée.
> Capacité à réaliser un diagnostic de la végétation existante, définir les modalités de protection/régénération et établir une palette végétale adaptée au climat, aux sols et à la maintenance.

Ingénieur(e) civil / VRD

A. Qualifications et compétences :

> Bac+5 ; ingénieur civil ou TP ou équivalent

B. Expérience professionnelle générale

> Au moins 7 ans d'expérience en aménagement urbain, voirie, terrassements, réseaux et maîtrise d'œuvre.

C. Expérience professionnelle spécifique

> Capacité à traiter les interfaces entre espaces verts, drainage, chaussées, cheminements, réseaux et ouvrages existants.

> Bonne connaissance des matériaux, coûts et pratiques du BTP en Côte d'Ivoire ; capacité de métré et chiffrage.

Spécialiste participation / sciences sociales / ingénierie pédagogique/genre

A. Qualifications et compétences :

> Bac+5 ; en sciences sociales, sciences de l'éducation, animation sociale, ou équivalent

B. Expérience professionnelle générale

> Bac+5 ; au moins 7 ans d'expérience dans la conception et l'animation de démarches participatives et de co-construction

C. Expérience professionnelle spécifique

> Expérience démontrée d'ateliers multi-acteurs, cartographie participative, facilitation de groupes hétérogènes et méthodes de « learning by doing ».
> Expérience dans l'intégration de la dimension de genre dans les projets urbains ou de résilience climatique, ainsi que dans la collecte et l'analyse de données désagrégées par sexe.
> Capacité à transformer les étapes techniques de l'étude en séquences pédagogiques accessibles et à produire des outils de capitalisation/réplication.
> Connaissance des dynamiques institutionnelles et communautaires ivoiriennes fortement souhaitée.

Profils d'appui : spécialiste SIG / topographie / économiste / métreur ou spécialiste coûts et exploitation (mobilisation selon besoins)

> Expérience en relevés, géoréférencement, cartographie et gestion de données spatiales pour des projets urbains.
> Capacité à produire des données et cartes compatibles avec les outils SIG de la Commune et à remettre les fichiers sources.
> Expérience en estimation d'investissements, coûts d'exploitation/entretien et phasage financier d'infrastructures urbaines.
> Connaissance du marché ivoirien et capacité à préparer BPU/DQE/DPGF.

Le prestataire pourra proposer une organisation différente de l'équipe, sous réserve de démontrer que l'ensemble des compétences techniques, environnementales, sociales, pédagogiques et de maîtrise d'œuvre requises est effectivement couvert. Les compétences de facilitation et de transfert de connaissances seront évaluées au même titre que les compétences de conception.

Annexe A: Indicateurs d'impact

Code	Nom	Définition de l'indicateur	Unité	Méthode de calcul	Désagrégation
I.1	Nombre de personnes bénéficiant d'une exposition réduite aux risques climatiques dans les villes ciblées (sur la base de la zone d'impact des projets de réduction des risques exécutés)	L'indicateur mesure le nombre de personnes dont l'exposition aux risques climatiques devrait être réduite si une activité est mise en œuvre comme prévu à la fin de l'appui apporté par l'initiative. La réduction de l'exposition aux risques climatiques signifie : - une réduction du risque de subir les effets négatifs du changement climatique grâce au projet ; - une réduction de l'exposition grâce à un meilleur accès à des services ou à des infrastructures renforçant la résilience. La zone d'impact désigne le périmètre géographique dans lequel les effets protecteurs ou atténuateurs d'une activité devraient se faire sentir.	Nombre de personnes	Pour chaque projet soutenu et mis en œuvre : 1. Déterminer le type d'intervention et sa portée géographique. 2. Délimiter la zone d'impact (quartier, arrondissement ou commune). 3. Estimer la population située dans la zone d'impact. 4. Estimer les taux de couverture à partir de documents de planification comparables. 5. Appliquer les pourcentages de couverture aux chiffres de population de la ville. 6. Additionner les résultats de tous les projets soutenus, en évitant les doubles comptages lorsque les zones d'impact se chevauchent. Formule : Total = Σ (population estimée dans la zone d'impact × taux de couverture) $_i$, pour i = 1 à n projets exécutés	Par sexe
I.2	Volume (en tonnes d'équivalent CO_2) des émissions de gaz à effet de serre évitées dans les villes ciblées par rapport au scénario tendanciel (réalisées/attendues)	Gaz à effet de serre : gaz qui retiennent la chaleur dans l'atmosphère, mesurés en équivalent CO_2 (CO_2e) : dioxyde de carbone (CO_2), méthane (CH_4), protoxyde d'azote (N_2O) et gaz fluorés, convertis à l'aide des facteurs standard de potentiel de réchauffement global du GIEC. Émissions évitées : différence entre un scénario tendanciel et le scénario projeté ou réel après la mise en œuvre du projet. Elles comprennent : - les réductions d'émissions : diminution des émissions existantes ; - l'évitement d'émissions : prévention d'émissions futures. Seuls les projets d'atténuation sont pris en compte pour cet indicateur (et non les projets portant exclusivement sur l'adaptation). Scénario tendanciel : trajectoire d'émissions projetée en l'absence d'interventions soutenues par la CoM SSA, établie à partir des tendances et politiques en vigueur au moment de la situation de référence.	Tonnes d'équivalent CO_2 (tCO_2e), cumulées sur 15 ans	Pour chaque projet d'atténuation soutenu : 1. Établir le scénario d'émissions tendanciel pour le secteur ou l'activité concerné sur 15 ans. 2. Estimer le scénario d'émissions après-projet sur 15 ans. 3. Émissions évitées = émissions du scénario tendanciel − émissions après-projet. Méthodologie : conformément au cadre des IFI et aux normes de la CCNUCC relatives à la comptabilisation des émissions de GES. Total = Σ (émissions évitées pour le projet$_i$), pour i = 1 à n projets d'atténuation. Remarque : la méthode de calcul sera précisée pendant la phase de démarrage, une fois les villes et les projets identifiés, car elle dépend	

		Réalisées : émissions évitées calculées à partir des données réelles d'exploitation du projet (ex post). Attendues : estimations ex ante fondées sur les documents de conception du projet et les études de faisabilité, utilisées lorsque les données réelles ne sont pas encore disponibles. Cumul sur 15 ans : les émissions sont projetées sur une période de 15 ans à compter du début de l'exploitation du projet, conformément à la méthodologie standard des institutions financières internationales (IFI).		des secteurs concernés (déchets, énergie, transports, etc.).	
O1.4	Nombre d'agents municipaux formés, dans le cadre de l'intervention financée par l'Union européenne, à des connaissances et/ou compétences relatives aux solutions climatiques, ventilé par pays et par sexe	Cet indicateur mesure le nombre d'agents municipaux des villes signataires de la CoM SSA ayant participé à une mesure de développement des capacités portant sur les solutions climatiques. Les agents municipaux sont les personnes employées par les institutions des collectivités locales des villes signataires de la CoM SSA. Ils comprennent les élus locaux (maires, conseillers municipaux), le personnel technique et administratif ainsi que les conseillers municipaux contractuels exerçant une fonction officielle. Sont exclus : les agents de l'administration centrale (sauf s'ils sont détachés auprès de l'administration municipale), le personnel des ONG, les salariés du secteur privé et les consultants n'exerçant aucune fonction municipale officielle. Formés dans le cadre de l'intervention financée par l'Union européenne : tout type de formation est admissible (formations formelles de plusieurs jours, ateliers d'une journée, webinaires, mentorat ou accompagnement en situation de travail, visites d'étude et sessions d'apprentissage entre pairs). Les formats en présentiel et en ligne sont tous deux pris en compte. La formation peut avoir été dispensée directement par Expertise France ou par ses prestataires ou partenaires.	Nombre d'agents municipaux (nombre absolu de personnes distinctes par période de référence)	Compter le nombre de personnes distinctes formées. Éliminer les doublons entre les événements à l'aide de l'identification des participants (nom + institution). Un agent ayant participé à trois ateliers est comptabilisé comme un seul agent formé.	Par sexe

		Connaissances et/ou compétences relatives aux solutions climatiques : le contenu de la formation porte sur l'atténuation du changement climatique, l'adaptation, la réduction des risques de catastrophe, l'énergie durable, le financement climatique, la planification urbaine verte, la planification climatique sensible au genre ou des sujets connexes.			